

**cope**sepb

# Dialogue



www.copesepb.ca

Une publication du Syndicat canadien des employées et employés professionnels et de bureau (SEPB)

Printemps 2010

## SIX ANS DE SOLIDARITÉ À CÉLÉBRER

# Grandir Ensemble

## LE SEPB TIENT SON TROISIÈME CONGRÈS TRIENNAL NATIONAL

**L**e thème du congrès appelle à une consolidation accrue de notre syndicat autonome qui représente les employées et employés professionnels et de bureau parmi une grande variété d'industries.

D'ici peu, le SEPB accueillera plus de 200 personnes déléguées, déléguées substituts, observatrices et invitées à son troisième congrès triennal national à Whistler en Colombie-Britannique.

Des délégués de plus d'une trentaine de sections locales de partout au Canada se réuniront du **11 au 13 juin 2010** au **Whistler Westin Resort & Spa** pour entendre des rapports, voter sur des résolutions, pour élire nos dirigeants nationaux et pour décider en plénière des politiques de notre syndicat et de l'orientation qu'il adoptera pour les trois prochaines années.

Durant le congrès, les délégués pourront entendre des présentations faites par des conférenciers prestigieux et des experts sur plusieurs sujets de grand intérêt pour nos membres. Parmi ces conférenciers, citons Francine Descarries, professeure de sociolo-



gie à l'Université du Québec à Montréal, Gwen Barlee, porte-parole du *Western Canada Wilderness Committee*, Sylvain Schetagne, économiste principal du CTC et Ken Georgetti, le président du CTC, la plus grande centrale syndicale du Canada.

Le président national Serge Cadieux et la secrétaire-trésorière nationale Gwenne Farrell soumettront

leur rapport sur les trois dernières années mettant en lumière les avancées et les réussites de notre jeune syndicat ainsi que ce qui nous attend comme défis à venir. Les personnes vice-présidentes régionales présenteront également au congrès leur rapport portant sur les activités de leur région respective.

Les personnes déléguées qui représentent leurs membres seront appelées aux urnes pour élire pour un mandat de trois ans leur direction canadienne syndicale.

C'est dans le cadre de ce troisième congrès triennal national que notre démocratie syndicale se concrétise. Il s'agit pour les membres du SEPB de l'outil le plus important pour décider ensemble de notre avenir et de la route à suivre pour le SEPB, pour « Grandir ensemble ».

Nous espérons voir les délégués et substituts de toutes nos sections locales à Whistler !



## Grève chez Hertz Canada

**L**es membres de la section locale 378 du SEPB à l'emploi de Hertz Canada sont en grève depuis le 2 février 2010. Soyez solidaires et appuyons-les : ne louez pas de véhicules de Hertz. Visitez le [www.cope378.ca](http://www.cope378.ca) pour plus d'information.

## Sommaire

**Les changements climatiques**  
Page 2

**Améliorer les régimes de retraite**  
Page 3

**La Loi de l'assurance-emploi**  
Page 5

**Rapports des régions**  
Pages 6 et 7

## Boycott national

**E**n mars le Congrès du travail du Canada appuyait le boycott national contre Sklar Pepler, les membres de marque Alan White et leur fabricant, AW Manufacturing. Le boycott a été décrété à la demande des Métallurgistes unis d'Amérique pour appuyer une centaine de personnes qui ont perdu leur emploi et leur indemnité de départ quand Sklar Pepler a déclaré faillite en août 2008.

Nous demandons à tous les membres du COPE SEPB, à leur famille et à leurs amis de pleinement appuyer ce boycott et de n'acheter aucun produit de ces compagnies.

Pour plus de renseignements, rendez vous à l'adresse suivante :  
<http://www.congresdutravail.ca/accueil>.



## Au centre de la scène

# Temps d'affronter la réalité

## À nous de choisir notre avenir

**A**ctuellement, quel est le problème qui vous semble le plus criant ? Nombreux sont les syndicats qui estiment que ce sont les changements climatiques. La crise qui s'amorce et qui se métamorphosera bientôt en catastrophe mondiale marquera notre fin si nous n'intervenons pas rapidement et de manière décisive.

Le réchauffement planétaire peut apparaître comme un sujet abstrait qui n'intéresse que les experts devant la crise financière et l'effondrement économique sans précédent depuis les années 30 au cœur desquels nous sommes plongés. Il est compréhensible que, pour beaucoup – particulièrement ceux qui souffrent des suites du présent ralentissement économique – les changements climatiques ne soient pas le problème de l'heure.

Le BIT, dont les propos font écho à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), parvenait en 2007 à cette conclusion objective :

« Des preuves irréfutables à l'échelle planétaire témoignent de l'émergence de nouveaux phénomènes de changements climatiques qui laissent présager des effets néfastes considérables sur les populations, les économies et les écosystèmes. Les niveaux de dioxyde de carbone et autres gaz « à effet de serre » dans l'atmosphère se sont brusquement élevés durant l'ère industrielle en raison de l'activité humaine comme l'utilisation de combustibles fossiles et la déforestation, que la croissance ergonomique et économique a encouragés... ». S'ensuivaient les statistiques sur lesquelles reposaient leurs propos :

« Le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>) et l'oxyde nitreux (N<sub>2</sub>O) comptent pour respectivement 50 %, 18 % et 6 % de l'ensemble du réchauffement climatique mondial dû à l'activité humaine. La plupart des effets à court et à moyen terme ne proviendront pas ni de la hausse de la température moyenne ni de l'élévation du niveau des mers, mais de l'accroissement des phénomènes météorologiques et d'une fréquence accrue des conditions météo extrêmes comme les ouragans, les sécheresses, les inondations et les canicules... »

« La couverture de neige a baissé de quelque 10% en haute et moyenne altitude de l'hémisphère Nord depuis la fin des années 60. Les glaciers de montagne et le manteau de neige ont régressé dans les deux hémisphères et le déclin du nombre de glaciers et de calottes glaciaires contribue à la montée du niveau des mers... »

« Le niveau des mers moyen sur la planète s'est élevé d'environ 1,8 mm par année entre 1961 et 2003,

mais entre 1993 et 2003, on a noté une montée de 3,1 mm par année. Les dernières découvertes scientifiques sur la question démontrent que les changements exercés sur les glaciers continentaux causeront une élévation du niveau des mers d'un mètre et plus d'ici 2100. Environ 600 millions de personnes habitent des zones vulnérables. »

« D'ici la moitié du siècle, on s'attend à ce que des pénuries d'eau douce touchent la population d'Asie qui compte au-delà d'un milliard d'âmes. On remarque déjà des effets néfastes sur l'agriculture, particulièrement en Afrique, où la culture sera sérieusement compromise si les émissions se poursuivent à la même intensité... »



« Les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont continué leur progression au cours de la dernière décennie. En 2004, les émissions de CO<sub>2</sub> atteignaient 25% de plus que les niveaux de 1990 (l'année de référence du Protocole de Kyoto). En conséquence, la concentration de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère s'est élevée plus rapidement au cours des derniers dix ans qu'à tout autre moment depuis qu'on a commencé à prendre des mesures en 1960. Si la tendance se maintient, on s'attend que les températures mondiales soient de 4 à 6 degrés Celsius plus élevées d'ici la fin du siècle. »

Même les industries comme celles du vêtement et du textile qui ont confié depuis fort longtemps leur production au tiers-monde sont d'importants contributeurs aux changements climatiques par leur excessive utilisation d'eau, d'énergie et de produits chimiques, par le déversement de leurs déchets et par la gigantesque empreinte carbone qu'elles génèrent pour transporter jusqu'à chez nous leurs marchandises.

Sans programmes de sécurité sociale appropriés, les désastres « naturels » désormais plus dévastateurs et plus fréquents exacerbent les tensions politiques existantes et l'instabilité. Faut-il pour s'en convaincre faire appel à un point de vue totalement différent (celui de la machine militaire et des services de renseignements des É-U) qui a jugé le réchauffement planétaire comme une menace de plus à leur sécurité nationale? Comme les niveaux des océans s'élèvent, les sécheresses, la concurrence pour la nourriture et pour l'eau s'aiguiseront dans



Simon Berlin  
Directeur adjoint, SEPB-Québec

les pays les plus pauvres de la planète qui deviendront un « terreau fertile » où pourra fleurir l'instabilité, les soulèvements et les seigneurs de guerre. Un rapport du Pentagone préparé en 2003 prévoyait que les É-U (et les autres pays riches) devraient probablement « édifier des forteresses défensives autour de leur pays ». Tiens, en voilà une réponse originale pour contrer les changements climatiques!

Depuis les années 90, il y a des centaines d'avertissements scientifiques et de pronostics désastreux, et pourtant, bien peu a été fait.

Nous avons tous entendu parler du seuil critique d'augmentation de la température moyenne mondiale de 2° C. Les pays développés, s'ils veulent profiter d'une bonne chance de ne pas dépasser cette cible, doivent réduire leurs émissions de 25 % à 40 % des niveaux de 1990 d'ici 2020 et d'un colossal 50 % à 80 % d'ici 2050. Le Canada, pour faire sa part, doit réduire ses émissions d'au moins 80% des niveaux de 1990 d'ici 2050! De toute évidence, ce n'est pas la voie qu'a décidé d'emprunter le gouvernement conservateur.

Même la droite convient aujourd'hui qu'il y a crise. Nicholas Stern, l'ancien économiste en chef de la Banque mondiale estime que les effets absolus des changements climatiques pourraient coûter à l'économie mondiale 7 billions de dollars ou 1 000 \$ par année par individu sur la planète. Ne rien faire coûterait encore plus cher.

## Un nouveau concept – la dette climatique

Il nous reste encore une chance – probablement la dernière – pour sauver la planète. Mais comment faire et qui paiera la note ? Une réponse prometteuse mais controversée se profile : la dette climatique. L'idée est que « réparation » pour la crise climatique soit payée aux pays pauvres par les pays riches. Elle se concentre sur les responsables de la crise climatique (les pays développés) et sur ses plus grandes victimes (les pays en développement). Selon la Banque mondiale, 75 à 80 % des dommages causés par le réchauffement de la planète frapperont les pays en développement même s'ils n'auront que très mieux contribué aux gaz à effet de serre.

En voici un exemple : les Massaï ont perdu 5 millions de têtes de bétail en raison de la sécheresse causée par les changements climatiques. Pourtant, ils n'en sont pas responsables. Ils ne conduisent pas de véhicules énergivores, ne dirigent aucune usine alimentée au charbon ni n'assistent à des réunions d'affaires par avion, ni..., mais vous avez compris.

Suite en page 9







Serge Cadieux  
Président national

# Une amélioration des régimes de retraite publics est indispensable

La dernière année a été très éprouvante sur le plan économique pour l'ensemble du pays. Nous avons connu le plus important ralentissement économique mondial depuis la grande crise des années 1930. Bien des Canadiennes et Canadiens craignent d'avoir des pensions insuffisantes ou même de sombrer dans la pauvreté quand ils prendront leur retraite. Des centaines de milliers d'emplois au Canada qui payaient bien ont été éliminés; les pensions de millions de Canadiennes et de Canadiens ont été compromises par la crise financière et la vague de faillites d'entreprise. Même les personnes qui ont des emplois se demandent si elles pourront prendre leur retraite un jour, et quand ce jour viendra.

## Des lacunes à corriger

Comme le mentionne le CTC dans sa campagne sur l'avenir des pensions canadiennes, il est indéniable que les événements récents ont mis en évidence d'importantes lacunes au cœur de notre système public de retraite. Nos régimes de pension au Canada assurent un revenu stable pendant la retraite, mais les régimes publics de pension sont loin d'arriver à assurer un revenu de retraite équivalant à 70 % des revenus de préretraite — la norme généralement admise pour maintenir un niveau de vie acceptable.

Les régimes privés de retraite que nous avons négociés dans nos conventions collectives étaient censés combler l'importante différence entre le montant versé par les pensions publiques et un revenu acceptable au moment de la retraite. Ils sont malheureusement en grande difficulté, la presque totalité des régimes de retraite à prestations déterminées éprouvant des problèmes de capitalisation.

Ce problème de capitalisation des régimes à prestations déterminées signifie pour les syndicats une difficulté accrue dans la négociation de régimes de retraite à prestations déterminées. Nous constatons depuis ces derniers quinze ans une grande migration vers les régimes à cotisations déterminées qui s'apparentent à des REER dans la mesure où ils sont plus risqués, plus coûteux et que leur rendement est très incertain.

Selon Statistique Canada, entre 1992 et 2007 pour les grandes entreprises de mille employés et plus du secteur privé au Canada, les régimes à prestations déterminées sont passés de 89 % à 69 %, une baisse de 20 %.

Pour les entreprises de 10 à 999 employés, les régimes à prestations déterminées sont passés de 50 % à 33 % durant la même période.

En 1992, 29 % des employés avaient droit à un régime à prestations déterminées comparativement à

seulement 19 % en 2007. Pour la même période, les employés qui avaient droit à un régime à cotisations déterminées sont passés de 5 % à 7 % et les employés couverts par un régime hybride sont passés de 1 % à 2 %.

La donnée la plus importante à observer est sans aucun doute la suivante : en 1992, 65 % des travailleurs du secteur privé ne bénéficiaient d'aucun régime de retraite privé. En 2007, ce pourcentage est passé à 72 %.

### ACTUELLEMENT, LA SITUATION EST LA SUIVANTE EN MATIÈRE DE RÉGIMES DE RETRAITE AU CANADA :

- 72 % des travailleurs et travailleuses du secteur privé n'ont aucun régime de retraite chez leur employeur
- Le régime de retraite pour la majorité de ceux et celles qui en ont un est en difficulté en raison des crises financières à répétition
- La très grande majorité des régimes à prestations déterminées accusent un déficit de capitalisation d'environ 30 %
- Sauf pour l'Ontario, il n'existe pas d'assurance pour garantir les prestations aux travailleurs et travailleuses en cas de fermeture d'entreprise.

Nous croyons que les Canadiens et les Canadiennes ne devraient pas être obligés de « se débrouiller tout seuls » pendant la retraite.

Après avoir passé une vie de travail à apporter une contribution positive au développement de notre province ou de notre pays, nous méritons de prendre une retraite dans la sécurité et la dignité.

Nous joignons notre voix à celle du CTC pour demander que soit tenu un sommet national des intervenants gouvernementaux, patronaux, syndicaux et autres pour dresser, après discussion, un plan concret permettant de rebâtir et de réformer notre système public de retraite au Canada.

Les changements que nous jugeons prioritaires comprennent un important déplacement de l'accent des régimes privés aux régimes publics et l'augmentation de la sécurité des personnes participant déjà à des régimes de retraite chez leur employeur. Les modifications qui sont proposés par le CTC seraient utiles à tous les travailleurs et travailleuses car elles accroîtraient la sécurité et permettraient de voir à ce que notre système de pension réponde mieux aux besoins d'une économie en évolution.

## Les propositions du SEPB

Le SEPB appuie entièrement les propositions du Congrès du travail du Canada :

### 1. Doubler les prestations définies du RPC/RRQ

Pour assurer une meilleure pension **minimale** à tous les Canadiens et Canadiennes financée à l'aide d'une légère et graduelle augmentation des cotisations échelonnée sur sept ans. La majoration des cotisations doublerait le montant moyen des gains que remplacent les prestations de pension du RPC, portant la prestation maximale à 1 635 \$ par mois (en dollars de 2009). Les prestations du RPC/RRQ étant indexées au coût de la vie, stables et transférables d'un emploi à l'autre, elles offriraient un revenu de retraite **minimal pour tous** sous forme de prestations définies.

### 2. Hausser les prestations du SRG/SV ...

... **immédiatement** de 15 % pour sortir toutes les personnes âgées de la pauvreté. Cette mesure permettrait de stimuler les économies canadienne et locale en ces temps si difficiles et de façon continue du fait que les personnes âgées à faible revenu à qui est versée chaque mois cette somme supplémentaire seraient plus susceptibles de la dépenser pour satisfaire à des besoins essentiels.

### 3. Une assurance sur les retraites ...

... **obligatoire** comme le sont les autres assurances sur les biens essentiels au Canada. La retraite est l'un des plus importants avoirs qu'un travailleur peut posséder. Cette assurance serait financée à même les régimes de retraite ainsi que par une taxe de 0,1 % imposée sur les transferts financiers sur les titres au Canada. Les spéculateurs qui ont été au cœur du récent chaos financier seraient ainsi obligés de protéger les caisses de retraite.

De plus, le SEPB estime qu'il est nécessaire d'adopter d'autres mesures en plus des propositions du CTC. D'abord, en ce qui concerne les régimes de retraite privés :

1. **Amender les lois sur les faillites** afin de protéger les droits des travailleurs comme créanciers qui ont contribué – souvent pendant toute leur vie active – dans un régime de retraite.

2. **Abolir toute forme de congés de contribution** afin de s'assurer bon an, mal an, un financement responsable et continu des régimes complémentaires de retraite ce qui aiderait à assurer une santé financière à long terme.

3. **Modification de la loi de l'impôt fédéral** pour permettre une capitalisation à plus de 110 % et même de plus de 125 %. Cette mesure servira également à aider à assurer une santé financière à long terme et donc à garantir les régimes complémentaires de retraite par une capitalisation plus importante.

Suite en page 5

## Le mot de la secrétaire-trésorière

# Principes de transparence et d'imputabilité en action

Nous venons d'achever notre exercice financier (31 décembre 2009), et c'est avec l'aide de Judy Garner, associée principale chez PwC, responsable de la vérification des états financiers du Syndicat national, que j'ai pensé expliquer le processus de vérification et son importance.

## Vérification des états financiers

La tenue des registres comptables et la préparation des états financiers relèvent de l'exécutif national et cette responsabilité est expressément remplie par la secrétaire-trésorière.

Il est exigé par les statuts du Syndicat canadien des employées et employés professionnels et de bureau que les états financiers du Syndicat soient vérifiés une fois par année. Le but d'une vérification est d'obtenir une assurance impartiale que les états financiers que nous avons préparés dépeignent adéquatement la situation financière et les résultats d'exploitation et ne contiennent aucune inexactitude importante. L'exécutif national a retenu les services de PricewaterhouseCoopers LLP comptables agréés (PwC) pour ce faire.

Pour effectuer la vérification, PwC emploie une série de méthodes qui comprennent l'examen de nos dossiers comptables par échantillonnage, la revue de contrôles internes ciblés, la confirmation de soldes ciblés auprès de tiers comme les institutions financières et les sections locales, et des échanges avec l'exécutif national. La méthode de vérification employée offre l'assurance raisonnable, plutôt qu'une assurance absolue, que les états financiers ne comportent aucune inexactitude importante. On définit une inexactitude importante comme étant une erreur ou une omission jugée importante par les utilisateurs des états financiers.

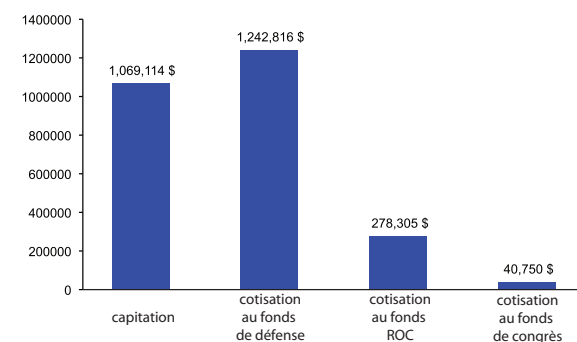
Au terme de sa vérification, PwC prépare un rapport de vérification qui accompagne nos états financiers. Comme demandé par nous, PwC ne fait ni la vérification des livres des sections locales ni ne détermine si le nombre de membres déclarés par les sections locales correspond à leurs entrées. Plutôt que de faire rapport sur la complétude des cotisations versées par les sections locales, PwC rend compte sur la présentation adéquate de nos états financiers, de la concordance de nos documents par rapport à la situation financière du Syndicat et des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice prenant fin le 31 décembre 2008.

## Comment avons-nous dépensé notre argent ?

### Recettes

Nous avons récolté 2 630 985 \$ en cotisations versées par les sections locales en 2008. Chaque mois, les sections locales versent en capitation 3,25 \$ par membre (de laquelle 0,65 \$ par membre est viré au fonds de recrutement coopératif qui finance le programme de recrutement canadien), 3,20 \$ par membre au fonds de prestations et grève et de lock-out, et 75,00 \$ par section locale au fonds de congrès.

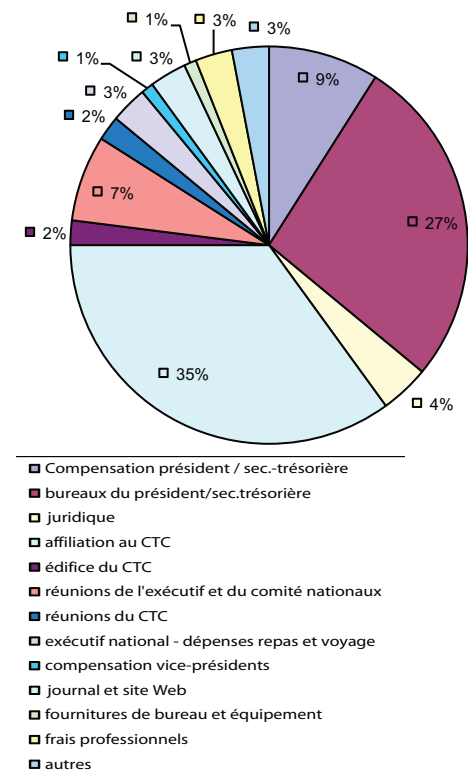
Recettes du SEPB en 2008



### Compte général (dépenses d'exploitation)

J'ai ajouté ce graphique qui détaille nos dépenses d'exploitation de 2008. Notez qu'il existe deux importantes catégories de dépenses qui englobent plus de 60 % de nos coûts. Il y a d'abord notre affiliation au Congrès du travail du Canada (CTC). Le Syndicat national verse 0,70 \$ par membre par mois au CTC, ce qui, en 2008, a totalisé 35 % de l'ensemble de nos dépenses d'exploitation. La seconde catégorie d'importance englobe les sommes requises pour exploiter le bureau de la secrétaire-trésorière et celui du président. Il faut souligner que ces coûts englobent l'exploitation générale de ces bureaux mais aussi les dépenses en personnel requis pour faire fonctionner ces bureaux nationaux. Cette catégorie de dépenses représentait 27 % des dépenses d'exploitation en 2008.

### Fonds général (dépenses d'exploitation) 2008



### Fonds de prestations de grève, de lock-out et de défense

Toute section locale engagée dans une grève ou un lock-out peut faire une demande de prestations de grève qui sont tirées du fonds de prestations de grève, de lock-out et de défense. De plus, ce fonds peut aussi être utilisé pour venir en aide au Syndicat canadien, aux sections locales, aux conseils et à leurs membres. En 2008, 47 490 \$ ont été versés en provenance de ce fonds.

### Fonds coopératif régional de recrutement (ROC)

Ce programme de recrutement canadien est alimenté par le fonds ROC. Pour l'heure, chaque région bénéficie de 2 recruteurs. Les subventions versées par le fonds ROC couvrent les frais engagés par ces recruteurs. En 2008, ce fonds a déboursé 310 769 \$.

### Fonds de congrès

Le fonds de congrès sert à couvrir les frais engagés par le congrès national. Comme notre prochain congrès se tiendra du 11 au 13 juin 2010, ce fonds n'a pas enregistré de dépenses en 2008.



Gwenne Farrell  
Secrétaire-trésorière nationale

Vos articles, photos et suggestions pour notre publication COPE SEPB *Dialogue* et notre site Web sont les bienvenus. Veuillez acheminer vos textes à l'assistante du président national Francine Doyon. Nous serons heureux d'avoir de vos nouvelles !





Pierre Gingras  
Conseiller juridique

## LE RÉGIME D'ASSURANCE-EMPLOI

# Décision de la Cour suprême du Canada

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX C. CANADA

**L**e 11 décembre 2008, la Cour suprême du Canada rendait un important jugement concernant la validité constitutionnelle de certaines dispositions de la Loi sur l'assurance-emploi. Le Congrès du travail du Canada était intervenu dans ce recours initié par la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Les deux aspects suivants font l'objet de la décision de la Cour :

- 1.- La compétence du gouvernement fédéral à l'égard de l'assurance-emploi comprend-elle le droit d'adopter des mesures « actives » comme des allocations de formation, les subventions salariales, les programmes de travail partagé...;
- 2.- Le financement du régime d'assurance-emploi et l'utilisation des surplus.

### Les mesures actives

La Cour suprême décide que de telles mesures relèvent de la compétence du gouvernement fédéral. Il s'ensuit que la compétence du gouvernement fédéral n'est pas limitée au versement strict des prestations traditionnelles; le fédéral peut également toucher des questions plus vastes comme les alloca-



tions de formation, les services d'aide à la recherche d'emploi, les suppléments de salaire, les programmes de travail partagé.

### Le financement du régime et l'utilisation des surplus

Dans un jugement unanime, la Cour suprême du Canada établit que le gouvernement fédéral a perçu illégalement les cotisations à l'assurance-emploi pour les années 2002-2003 et 2005. En effet, même si la Loi permettait au Conseil des ministres de fixer le taux de cotisation, cela ne lui donnait pas le droit de prélever une taxe. Une différence est à faire entre une « cotisation » et une « taxe ». Or, en vertu de la Constitution, seul le Parlement peut imposer une taxe.

Le Parlement peut déléguer un pouvoir de taxation au Conseil des ministres, mais telle déléation doit être spécifique, ce qui n'est pas le cas ici.

En l'espèce, la Cour a conclu que le statut des cotisations avait été modifié en taxe étant donné que les revenus de l'assurance-emploi dépassaient grande-

ment les besoins du régime (plus de 50 milliards de dollars).

En réalité, il n'y avait plus de lien entre les recettes et les dépenses. La perception des cotisations n'étant plus liée au régime d'assurance-emploi et à ses besoins, cela devenait une taxe prélevée sur le salaire des travailleurs. Or, le Parlement n'avait pas approuvé telle taxe.

### Conclusion

Cette décision de la Cour constitue une victoire partielle des syndicats. En effet, bien que les juges déclarent à l'unanimité que plus de 50 milliards de dollars de cotisations ont été perçus illégalement, ils n'ordonnent pas au gouvernement fédéral de rembourser. La cour suspend sa déclaration d'invalidité afin de donner au gouvernement le temps de déterminer comment réparer cette infraction.

Les syndicats ont réclamé que le Parlement fédéral saisisse cette occasion pour bonifier le régime d'assurance-emploi en matière d'accessibilité, de taux des prestations et d'une plus longue période de prestations.

Un an plus tard, force est de constater que le Parlement fédéral n'a pas bougé. Une histoire à suivre...

Suite de la page 3

### Régimes de retraite

4. **De pas pénaliser les travailleurs.** Faire en sorte que les régimes de retraite publics ne pénalisent pas les travailleurs. Le SEPB s'oppose aux coupures des prestations au conjoint survivant, à la réduction des prestations versées à ceux et celles qui prennent leur retraite entre 60 et 65 ans et à la réduction de la prestation pour les années non-computables consacrées à la prise en charge des enfants. Nous savons que les femmes sont particulièrement touchées par ces réductions de prestations.
5. **Augmenter le MAGA.** En plus de doubler de 25 % à 50 % le taux de la prestation définie de remplacement de revenu pour tous, hausser le plafond de 46,300 \$ (en dollars 2009) de 150 % du MAGA pour permettre un vrai doublement de prestations pour un plus grand nombre de travailleuses et travailleurs. Le SEPB s'oppose à un système de cotisations volontaires pour hausser le RPC/RRQ de 100% à 150 % du MAGA.
6. **Envisager,** avec les partenaires syndicaux, **toute autre mesure** qui assurerait le versement des rentes acquises.

En conclusion, le SEPB estime de la plus haute urgence que le gouvernement canadien adopte cette importante série de modifications majeures plutôt que d'apporter simplement quelques modifications à la pièce. C'est par l'adoption de cette série majeure de modifications que nous arriverons à protéger adéquatement tous les citoyens du Canada sans n'en négliger aucun.

COPE SEPB *Dialogue* est une publication du Syndicat canadien des employées et employés professionnels et de bureau.

250 - 1200, avenue Papineau  
Montréal (Québec) H2K 4R5  
tél. : 514.522.6511  
télé. : 514.522.9096  
www.copesepb.ca

PRODUIT PAR : Serge Cadieux, président national

RÉDACTION : Serge Cadieux, Gwenne Farrell, David Black, Garry Hamblin, Liz Fong, Maurice Laplante, Pierre Gingras, Simon Berlin et Francine Doyon.

ÉDITION : Simon Berlin, directeur adjoint, SEPB-Québec

PHOTOS : COPE Ontario, COPE 378, COPE 397, SEPB-Québec, MSN Sympatico

IMAGES : Google images

TRADUCTION, RÉDACTION ADDITIONNELLE ET MISE EN PAGE :  
Francine Doyon, assistante du président national

GRAPHISME : Marcel Huot

IMPRESSION : Legris service Litho inc. 

Nouvelles, histoires, lettres, photos et nouvelles idées par courriel à  
fdoyon@sepb.qc.ca

Droits libres



## Rapport des régions

### RÉGION 1

## Négociation dans les secteurs public et parapublic

Dans le cadre du renouvellement des conventions collectives que le gouvernement Charest avait imposées par décret pour les six (6) dernières années à tout le personnel de la fonction publique, il y avait un accord pour une négociation ciblée. Les organisations syndicales



membres du Front commun s'activaient aux tables de négociation et l'objectif était d'en arriver à une entente au plus tard le 31 mars 2010.

Le temps a filé et les syndicats ont lancé un appel au gouvernement pour trouver des

solutions négociées aux problèmes de nos services publics. Un blitz de négociation aux tables sectorielles et à la table centrale s'est donc enclenché... Le gouvernement se disait disposé à collaborer. Pourtant, le ministre de la Santé et des Services sociaux a cru bon profiter de ce temps pour prendre des vacances dans le Sud! Une première au Québec!

Une manifestation monstre a été organisée le 20 mars dernier où plus de 75 000 personnes se sont données rendez-vous pour unir leur voix afin d'exiger du gouvernement la pérennité des services publics.

Dans son récent budget, le gouvernement a adopté des modifications pour exiger des coûts supplémentaires aux usagers des soins de santé allant jusqu'à 200 \$ par année et un coût pour chaque visite à un professionnel de la santé. L'universalité des soins vient d'être abolie. Riches ou pauvres, tous devront payer le même coût.

Sans consultation aucune, le système d'éducation au Québec a été modifié. Des firmes privées fournissent



Maurice Laplante  
Vice-président, région 1



à l'État du personnel qui coûte plus cher et ce même gouvernement nous dit qu'il n'a pas les moyens d'assurer des services publics à l'ensemble de la population.

Cette négociation en Front commun est un tournant majeur pour notre présent et notre futur, non seulement pour le renouvellement de nos conditions de travail et salariales mais aussi pour des services publics destinés à toute la population, sans exception.

**Mobilisons-nous, ça presse!**



Liz Fong  
Vice-présidente, région 2

Il s'agit d'une année très excitante pour le COPE Ontario qui en est à son premier congrès depuis sa fondation en 2006. En ces trois dernières années, nous sommes fiers de notre organisation en croissance que nous avons créée pour tous nos membres en Ontario.

Notre congrès 2010 a eu lieu au Hyatt Regency à Toronto au cours de la dernière fin de semaine de mars. Le congrès a commencé par les inscriptions et



une séance d'orientation le vendredi soir et les travaux ont débuté le samedi. Nous avons organisé un souper suivi d'une soirée le samedi soir, et le congrès prenait fin en après-midi du dimanche. Parmi nos excellents conférenciers, nous comptons le président du conseil régional de Toronto et de la région de York, John Cartwright, qui nous a souhaité la bienvenue. De même, le nouveau président de la Fédération des travailleurs de l'Ontario, Sid Ryan, et la chef du NPD de l'Ontario, Andrea Horwath, se sont adressés à nos délégués.

Un nouveau mandat s'engage pour le comité exécutif. Les caucus ont comblé des postes de vice-présidence alors que les locaux nommaient leurs vice-présidents qui auront pour tâche de les représenter au comité exécutif. Nous aimerions remercier le bon travail des membres du comité exécutif qui proviennent de différentes sections locales du

### RÉGION 2

## Quoi de neuf en Ontario ?



COPE Ontario et qui ne renouvellent pas leur mandat cette année. Le nouvel exécutif de COPE Ontario est composé des personnes suivantes :

Maria Kullman	<b>Présidente</b>
Elaine Sinha	<b>Secrétaire-trésorière</b>
Gail Overall	<b>Secrétaire</b>
Janice Best	<b>Directrice</b>

#### Personnes vice-présidentes

Brenda Bortolin	Susan Lucek
Louise Castellan	Dan Rogers
Kelly Caswell	Mary Stalteri
Carrie Connell	Maria Teixeira
Matt Dumas	John Tonelli
Tony Godinho	Penny Wachter





Garry Hamblin  
Vice-président, région 3

**C**OPE 397 a dit « Au Revoir » à David Miller, un conseiller de longue date qui a pris sa retraite le 31 janvier 2010. Bonne chance cher Dave et merci pour tout ton bon travail, profite d'une retraite bien méritée.

La section locale est heureuse d'accueillir Leta Atkinson pour le remplacer. Leta travaillait pour l'UES, et elle s'est déjà démarquée en raison de sa considérable expérience.

L'unité de négociation de la SGI a réussi à négocier une entente portant sur les services essentiels, qui laisse un goût amer en bouche, mais qui était néanmoins nécessaire. Nous pouvons désormais aller de l'avant et amorcer les pourparlers en vue d'une nouvelle convention collective avec la SGI. Quatre dates ont été retenues avec l'employeur - une première dans l'histoire de la section locale 397 - ce qui illustre bien le niveau de respect que le nouveau gouvernement de droite de la Saskatchewan ressent à l'endroit des syndicats.



Karen Pardy, vice-présidente du COPE 397, remet au nouveau retraité Dave Miller son certificat de membre honoraire.

La section locale 397 a tenu son deuxième séminaire annuel pour les délégués auquel ont participé 15 personnes. L'événement a été bien accueilli. Le président national du SEPB Serge Cadieux et le conseiller juridique Pierre Gingras y ont assisté encore une fois cette année pour remettre les certificats de participation à nos délégués.

La prochaine activité d'importance pour notre section locale a été le congrès de la Fédération des travailleurs de la Saskatchewan qui a eu lieu cette année à Saskatoon.

Pour la toute première fois, nous y avons envoyé notre pleine délégation - 20 personnes - comprenant 10 membres qui en étaient à leur première participation.

Ce fut une réussite pour le 397 et nous avons la ferme intention de répéter l'expérience à chaque congrès auquel nous participerons.

Une de ces nouvelles personnes déléguées a publiquement remercié la section locale de l'avoir choisie comme déléguée au congrès, ce qui, pour elle, a marqué un tournant dans sa vie. Tout un témoignage.

## RÉGION 3 Nouvelles des Prairies



Le processus de fusion entre les sections locales 379 et 397 avance lentement mais sûrement, les deux sections locales étant plongées dans la préparation et la négociation de conventions collectives pour leurs unités. Au moment de mettre sous presse, l'entente de fusion est presque achevée et prête à discuter.

Guy Borlase de la section locale 216 à Pine Falls au Manitoba indique que le lock-out est terminé, mais que Tembec ne redémarrera pas l'usine, ce qui se traduit pour les membres en des mises à pied.

Guy a quitté la présidence de la section locale et nous voudrions le remercier pour tout le travail qu'il a fait durant ces derniers mois difficiles.

Suite en page 8

## RÉGION 4

### L'unique section locale de la région plongée dans les négos

**2**010 est déjà le témoin de grands changements dans la région 4 parmi lesquels le non moindre parachèvement de la fusion des sections locales 378 et 15. Au 1<sup>er</sup> janvier, après un an de négociation, de consultation et le scrutin des membres, les 1 900 membres du 15 devenaient tous officiellement membres de la section locale 378. L'exécutif national du SEPB approuvait ensuite à la fin de 2009 la fortement appuyée fusion. Le 378 accueillait donc ses consoeurs et confrères au début de la nouvelle année. La région 4 du SEPB est devenue sur le plan national une région d'une seule section locale qui représente environ 14 000 membres en Colombie-Britannique et au Canada. Nous en sommes aussi à un point tournant dans les négociations dans la province. Les conventions collectives de la très vaste majorité des travailleurs du secteur public arrivent à échéance cette année, y compris plus de 80 % des membres du SEPB dans la région 4. Nos membres tant du secteur public que du secteur privé se retrouvent dans une situation extrêmement délicate. Ainsi, dans le public, le premier ministre provincial de droite Gordon Campbell déclarait en

2009 que les travailleurs de ce secteur ne devaient pas s'attendre à une augmentation de salaire en 2010 en raison de la crise économique. Les employeurs du privé, quant à eux, arguent la pauvreté du fait de la crise économique internationale qui les a durement frappés et demandent à leurs employés de faire des concessions.

Il est inacceptable que des employeurs, que ce soit le gouvernement ou l'entreprise privée, s'attendent à ce que ce soit les employés qui paient le prix des erreurs de leurs employeurs. Jamais les travailleurs ne devraient accepter de retourner en arrière parce que les gouvernements et les employeurs ont perdu le contrôle de l'économie et de leurs investissements. Alors que les travailleurs se font dire par leurs employeurs qu'il faut davantage se serrer la ceinture, le coût de la vie en Colombie-Britannique continue d'exploser. Pour beaucoup, les maisons demeurent hors de prix et le gouvernement provincial a instauré de nouvelles taxes. Voilà le contexte dans lequel nous nous apprêtons à négocier les conventions collectives de milliers de travailleurs; en plus

David Black  
Vice-président, région 4



des quelque 200 000 autres travailleurs du secteur public partout en Colombie-Britannique qui sont aussi en négociation. En dépit des défis et des obstacles qui nous attendent, la section locale 378 défendra tous ses membres en cette année de négociation record et travaillera afin d'obtenir pour les travailleurs et leur famille le genre de conventions collectives qu'ils méritent.

Dans l'intervalle, nous poursuivons nos efforts de recrutement partout dans la province. Plus de quarante membres et leur famille ont participé à la parade annuelle de l'an chinois à Vancouver en février dernier et ont ainsi marché tout le parcours dans le quartier chinois où s'amassaient des milliers de curieux.

Suite en page 11



## Nouvelles des sections locales au Canada

# Réunion sur le recrutement à Toronto

Le 13 novembre 2009, le président national Serge Cadieux tenait une réunion à Toronto avec les recruteurs des différentes régions au Canada. Cette réunion a permis aux recruteurs d'échanger des idées sur les différentes stratégies utilisées pour recruter de nouveaux membres et de cibler des entreprises non syndiquées qui sont situées dans plus d'une province.

Nos recruteurs des différentes régions travailleront à l'unisson afin de faire progresser nos effectifs partout au Canada.



Voici nos conseillères et conseillers en recrutement de chaque région :

- Région 1 - Claude Paquet et Stéphane Hudon
- Région 2 - Liz Fong et Trish Qualthough
- Région 3 - Mike Dalrymple et Kerri Tennant
- Région 4 - Dave McPherson et Darren Patrick  
(absents de la photo)

Suite de la page 7

## Nouvelles des Prairies

Le nouveau président, J. L. Papineau, signale que les membres ont eu à surmonter quelques difficultés avant de finalement commencer à recevoir des prestations d'AE.

On se demande si oui ou non l'usine rouvrira et nous souhaitons aux membres de cette localité la meilleure des chances.

Erin McGee de la section locale 342 de Winnipeg au Manitoba rapporte que plusieurs de leurs unités doivent renégocier leur convention collective, ce qui les occupe beaucoup. Il semble que plusieurs unités ont placé leur priorité sur la question de l'amélioration des avantages sociaux. On pousse aussi sur la question de la reconnaissance syndicale dans les conventions collectives pour mieux définir le travail des unités de négociation.

Yvonne Bootsman de la section locale 458 à Edmonton en Alberta rapporte que la négociation de leurs conventions collectives les occupe amplement. Ils ont réussi à conclure plusieurs ententes salariales récemment, à l'image de la remontée économique remarquée en Alberta.

# Unité, durabilité et environnement donnent le ton au congrès du COPE 378

David Black

vice-président régional, région 4 et vice-président COPE 378

C'est sous le thème « Ensemble, pour l'unité et pour grandir » que COPE 378 accueillait récemment ses délégués en provenance des quatre coins de la Colombie-Britannique pour discuter d'importants sujets, participer aux ateliers du congrès et entendre de nombreux conférenciers. Ce congrès, qui a remporté un vif succès, s'est tenu du 2 au 4 novembre au Four Seasons à Vancouver. Avec plus de 200 délégués et invités, la salle du congrès est restée fort animée durant l'ensemble des délibérations et les délégués se sont succédé au micro pour débattre autant des résolutions portant sur les changements aux statuts que sur les politiques économiques ou sociales adoptées par le syndicat.

Un des débats les plus animés du congrès a porté sur la fusion des sections locales 378 et 15. Les délégués ont voté unanimement en faveur de la fusion sur laquelle les membres de la section locale 15 avaient déjà voté en faveur à 93 %. C'est dans une atmosphère de fête que les membres du comité exécutif de la section locale 15 ont rejoint ceux de l'exécutif du 378 immédiatement après le scrutin.

L'exécutif national du SEPB COPE a par la suite approuvé la fusion et les 1 900 membres de la section locale 15 ont officiellement intégré les rangs de la section locale 378 le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Les activités centrales de direction du syndicat, les politiques et les propositions de changement aux statuts ont, en grande partie, monopolisé le congrès. Les périodes de discussion prévues ont dû être prolongées en raison du haut niveau d'engagement des délégués sur plusieurs questions statutaires centrales. En effet, l'un des faits saillants de ce congrès a été le haut niveau d'engagement et la préoccupation des délégués à ce que les débats portant sur des questions touchant leur syndicat et l'avenir de leur organisation soient réfléchis.

La contribution d'un large éventail de conférenciers invités sur une grande variété de sujets qui touchent les travailleurs, les syndicats et nos collectivités a aussi aidé à faire de ce congrès un événement dynamique et excitant. Le président international des Métallos Leo Girard a livré un

discours passionné qui a enflammé les délégués où il implorait les travailleurs et leurs syndicats à prendre les devants dans la lutte pour combattre les changements climatiques et pour créer des emplois verts. Mark Leier, professeur à l'université Simon Fraser, a parlé de la créativité dont les travailleurs ont historiquement fait preuve pour aider à forger un Canada moderne.



Le travail de l'animateur de radio et récipiendaire de l'Ordre du mérite Rafe Mair a été souligné de même que celui du COPE 378 avec sa campagne « Take Back the Power », et la chef du NPD de la C.-B. Carole James a livré un discours électrisant où elle a amèrement dénoncé l'hypocrisie, la malhonnêteté et les vues de droite du gouvernement libéral de Gordon Campbell. Le point culminant du congrès aura été l'annonce faite en dernière journée que COPE 378 devenait le tout premier syndicat en Colombie-Britannique sans émission carbone.

Cette grande nouvelle est au cœur de l'engagement à long terme pris par le COPE 378 pour arriver à une réduction de son empreinte carbone par une consommation réduite, une utilisation plus réfléchie des ressources et des cibles compensatoires. Cet engagement du COPE 378 ne s'arrête pas là; nous voudrions encourager et aider les autres sections locales du SEPB à faire de même et travailler ensemble à cette crise des changements climatiques.

L'adoption de la neutralité carbone ne constitue qu'un des éléments formant l'ensemble du thème vert du congrès. Ainsi, avons-nous acheté pour les conférenciers des certificats de carbone neutre, utilisé des produits recyclables, et énormément diminué le volume des documents papier distribués aux délégués. Ces derniers ont aussi reçu une clé USB contenant une grande variété de documents de congrès sur support électronique. Nous éliminons ainsi la nécessité de faire imprimer pour diffusion à grande échelle les principaux documents.

La section locale 378 voudrait remercier nos prestigieux invités, le président national Serge Cadieux, le vice-président pour la région 1 Maurice Laplante et le directeur adjoint du SEPB-Québec Pierre Gingras qui ont accepté notre invitation.







Suite de la page 2

## Temps d'affronter la réalité

Le CO<sub>2</sub> présent dans l'atmosphère est très au-dessus des limites sécuritaires et sa concentration augmente rapidement. Les pays développés qui regroupent moins de 20 % de la population mondiale ont émis 75 % des gaz à effet de serre - à eux seuls, les États-Unis émettent 25 % des GES. N'oublions pas nos sables bitumineux - 2/3 du total des ressources pétrolières du monde - la source d'émission de GES canadienne la plus importante, qui quadruplera d'ici 2015. Il s'agit du type de pétrole le plus dommageable pour l'atmosphère qui soit sur la planète.

Les nouvelles puissances émergentes comme la Chine, l'Inde et le Brésil ont aussi commencé à rejeter d'énormes quantités de CO<sub>2</sub> et devront porter leur juste part de responsabilité.

Angelica Navarro, négociatrice en chef en matière de climat pour la Bolivie l'explique ainsi : « Des millions de gens partout sur la planète - habitants de petites îles, ou de régions moins développées, les pays sans côtes marines tout comme les collectivités vulnérables... souffrent des effets d'un problème auquel ils n'ont pas contribué... la Bolivie ne peut alimenter une croissance économique avec une énergie polluante et peu chère, comme l'ont fait les pays riches - par contre, elle ne peut pas supporter le coût initial de la transition vers des énergies renouvelables. » La solution qu'elle propose comporte trois aspects :- les pays riches doivent payer les frais associés à l'adaptation aux changements climatiques, - rabaisser drastiquement leurs propres niveaux d'émission et - payer les pays du tiers-monde pour qu'ils passent directement et sans transition des énergies fossiles à des solutions de rechange plus propres.

Le président de l'Équateur Rafael Correa suggérait il y a deux ans de laisser le pétrole qui se trouve dans le sol de son pays et de faire payer les pays riches pour son extraction aidant ainsi un pays dont la moitié de la population vit dans la pauvreté et réduisant du même coup le CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère.

Contrairement au récent sauvetage des institutions financières et des banques où la richesse était simplement transférée aux plus riches, l'argent dépensé à la dette climatique financerait une transformation environnementale mondiale de même qu'une reprise économique. En Inde par exemple, des mini-centrales électriques alimentées à la biomasse ou à l'énergie solaire pourraient offrir une énergie faible en carbone à 400 millions d'Indiens qui n'ont pas d'ampoules électriques. Des centrales au charbon partout dans les pays en développement pourraient être converties grâce à la nouvelle technologie. Il y a encore bien d'autres exemples.

Le résumé que fait Naomi Klein est succinct : « Le monde en développement a toujours eu de nombreuses raisons d'en vouloir à leurs voisins du Nord

en raison de leur tendance à renverser leur gouvernement, à envahir leur pays et à piller leurs ressources naturelles. Mais jamais auparavant n'a-t-on connu de sujet aussi sédicioux que celui des populations des pays riches se refusant à même faire les plus petits sacrifices pour éviter une possible catastrophe climatique. » Hé, vous m'entendez monsieur Harper ?

## Qu'en est-il de Kyoto et de Copenhague ?

Tout le monde a entendu parler du Protocole de Kyoto. Une fois par année se tient un *jamboree* international : la Conférence des parties, ou COP, qui est l'instance directrice de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). COP 3 s'est tenue en 1997 à Kyoto où 37 pays industrialisés agréaient à des engagements obligatoires visant la réduction des émissions. Le Protocole de Kyoto entra en vigueur en 2005. En novembre 2009, 187 états avaient signé et ratifié le protocole. Un seul pays s'est abstenu - les É-U !

la défunte  
« Alliance canadienne »  
(la alma mater  
de Harper) s'est opposée  
à la ratification

Le protocole appelait à une « première période d'engagement » de 2008 - 2012 durant laquelle les 37 états s'engageaient à une réduction de 5,2 % des niveaux de 1990 de leurs émissions de GES. La cible du Canada était de 6 %. Le Canada ratifiait l'entente

en 2002, mais en dépit des sondages indiquant un appui au protocole de 70 %, la défunte « Alliance canadienne » (la alma mater de Harper) s'est opposée à la ratification. Puis en 2006, avec le Parti conservateur au pouvoir, les émissions ont augmenté de 21,7 % au-dessus des niveaux de 1990. Depuis, ce ne sont que tergiversations. Ce n'est pas que nous, mais le Canada est l'un des plus grands producteurs de GES sur la planète. Entre 25 % et 50 % de nos GES proviennent du transport. L'industrie en produit un 30 % à 35 % additionnel.

Passons de Kyoto directement à Bali (COP 13) puis à Copenhague (COP 15). Une chose est sûre : ils ont du goût quand il s'agit de choisir les sites de réunion. Le Plan d'action de Bali (PAB) lançait « un processus compréhensif pour permettre l'implantation soutenu et pleinement effective de la convention par le biais d'un plan coopératif à long terme dès maintenant applicable et au-delà de 2012 afin d'en arriver à et à adopter une décision pour sa 15<sup>e</sup> session. (Copenhague) » Le PAB avait ceci d'important que cette nouvelle entente appelait des réductions allant au-delà de 5,2 % prévu par Kyoto de sorte à ne pas dépasser le seuil d'augmentation de température de 2°C.

Le CTC et le mouvement syndical international étaient à Copenhague en appui aux changements et pour en appeler à la solidarité mondiale et à l'ur-

gence d'agir. Le CTC a invité les pays développés comme le Canada à prendre les devants et à faire leurs dix priorités des syndicats pour une réduction domestique des GES au Canada.

Devinez quoi ? Hé bien, le gouvernement Obama, qui avait d'abord soulevé de grands espoirs et qui s'est sérieusement empêtré dans son débat sur sa réforme de la santé et de la crise économique, a réduit appréciablement les espérances pour finir par conclure une timide entente à huis clos avec quelques acteurs importants, sur des cibles volontaires et non obligatoires.

La Confédération syndicale internationale a exprimé sa surprise devant les résultats du sommet où les gouvernements n'ont pu conclure une entente obligatoire pour agir de manière décisive pour éviter des changements climatiques catastrophiques. Bon premier en matière de manque de leadership et d'absence de vision, le Canada a davantage agi comme un lobbyiste pour l'industrie du pétrole. En dépit du fait qu'il ait été impossible de forger une politique obligatoire, au moins ces sujets ont-ils pu être discutés et la question d'un travail décent et de la juste transition pour les travailleurs a été reconnue. Espérons qu'une entente obligatoire émergera de la COP 16 de 2010.

## Solutions pour une économie meilleure et plus verte

Pourquoi la question des changements climatiques devrait-elle être importante pour les syndicats et que pouvons-nous faire ? Elle est importante parce que nous sommes tous touchés et que les générations à venir le seront également. Les solutions aux changements climatiques sont les mêmes que celles qui résoudront la crise économique; c'est-à-dire un monde meilleur pour tous. Nous devrions percevoir les changements climatiques non seulement comme une catastrophe qui nous menace mais aussi comme une occasion de faire de véritables changements, de réaliser un progrès réel. C'est une occasion pour nous de nous faire entendre et de ne pas laisser l'initiative à la seule idéologie corporative et politique qui est responsable de ce chaos. Oui, ils doivent être imputables pour le développement sauvage, débridé et anarchique qu'ils ont encouragé, et le mouvement syndical peut montrer la voie. Il est temps d'aller de l'avant vers une économie forte en emplois mais pauvre en émissions de carbone. Les emplois verts sont durables, réduisent la pauvreté et peuvent être au cœur d'une reprise économique axée sur les emplois avec de meilleurs services sociaux, un meilleur accès à une énergie propre et moderne et sur une transition juste pour les travailleurs par la création d'emplois décents syndiqués.

Suite en page 10





## L'égalité une fois pour toutes !

# La première conférence mondiale des femmes de la CSI

En octobre 2009, on m'a donné la très grande chance d'assister en compagnie de conseillers du CTC, de l'UES, des TCA, du SCFP et de la FTQ à la première conférence mondiale des femmes de la Confédération Syndicale internationale qui se tenait à Bruxelles. Son thème était : « Un travail décent, une vie décente pour les femmes : les syndicats se placent à l'avant-garde pour la justice économique et sociale et l'égalité ». Les tribunes sur la crise mondiale portaient sur la crise financière et économique, les changements climatiques et la sécurité alimentaire. Il y avait également des tribunes portant sur les défis que doivent relever les syndicats où y ont été discutés l'égalité entre les sexes, la syndicalisation des travailleurs domestiques et la protection de leurs droits, les jeunes travailleuses - une voix au travail et dans le syndicat. Les ateliers ont couvert les questions suivantes :



- Le travail décent pour faire face à la crise
- La crise mondiale et s'organiser pour nos droits au travail
- Les changements climatiques et la sécurité alimentaire
- Les défis des syndicats - égalité entre les sexes
- La négociation collective comme outil pour atteindre l'égalité entre les sexes
- La protection sociale et la sécurité sociale

Les participantes de la conférence ont partagé entre elles leurs luttes et raconté leurs histoires.

Une fois terminée la présentation des rapports détaillés des ateliers énumérés plus haut, une résolution était adoptée sur la question de la violence exercée contre les femmes. La résolution souligne que les femmes sont toujours confrontées à la violence que ce soit au travail, dans leur famille, dans la collectivité et dans la société. La résolution rend compte des situations dramatiques auxquelles font face les femmes partout sur la planète : s'opposer à la mutilation génitale toujours pratiquée de nos jours, réitérer nos inquiétudes vis-à-vis le fémicide en usage dans plusieurs pays et l'extrême vulnérabi-

lité des femmes à la violence basée sur le sexe durant les conflits armés et les occupations. La résolution exhorte les collectivités internationales et les gouvernements à agir concrètement pour mettre un terme à cette violence exercée contre les femmes, parce qu'elles sont des femmes ou des syndicalistes. On pense tout particulièrement aux conflits armés ou aux situations au cours desquels la violence contre les femmes - et le viol - est utilisée comme une arme de guerre; les mesures ciblent les soins médicaux, l'appui psychologique, la protection sociale, la réintégration sociale y compris l'accès à un travail décent; et exhorte la collectivité internationale et les gouvernements des pays concernés à prendre tous les moyens nécessaires pour éradiquer le fémicide et la mutilation génitale des femmes par l'adoption de lois et l'application des mesures législatives déjà existantes. Elle exhorte les affiliés de la CSI à lancer des campagnes pour l'éradication de la violence contre les femmes et lance un appel à la collectivité internationale pour que soient créées des conditions favorisant la paix permettant ainsi aux travailleuses et aux travailleurs d'avoir un travail décent et de vivre dans la paix.



Patty Clancy  
VP, siège réservé aux femmes

## Marche mondiale des femmes

C'est sous le thème « Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche » que la troisième action internationale prend son essor autour de deux événements majeurs :

- On soulignait d'abord le 100<sup>e</sup> anniversaire de la **Déclaration de la Journée internationale des femmes**, adoptée par les déléguées réunies à la deuxième conférence de l'Internationale socialiste des femmes en 1910 à Copenhague.
- Ensuite, du 7 au 17 octobre, auront lieu des marches et des actions dans divers pays pour culminer dans la ville de Sud Kivu en **République démocratique du Congo**. Nous exprimerons ainsi notre solidarité internationale avec les femmes qui vivent des situations de guerre et pour renforcer le rôle de premier plan que jouent les femmes dans la résolution des conflits. Cette action à Sud Kivu clôturera la troisième action internationale de la marche mondiale des femmes.

Des marches sont organisées partout au Canada. Contactez le CTC ou votre fédération du travail pour plus de renseignements.

Suite de la page 9

### Temps d'affronter la réalité

Ici au Canada, nous pouvons réduire l'exportation de matières premières vers le tiers-monde et la réimportation des produits finis. L'empreinte environnementale du transport de matières premières vers, disons, la Chine où elles sont transférées à la manufacture qui, fort probablement, ne respecte pas de réelles normes environnementales, puis une fois encore leur transport vers le Canada est gigantesque. Combien de GES la fabrication de votre table à café, de votre lecteur Blue-Ray ou de votre ampoule à fort rendement a-t-elle nécessité ?

La clé de notre prospérité future est d'ajouter plus de valeur à nos ressources avant qu'elles ne soient exportées et en investissant davantage dans de nouvelles idées, en élargissant la base des connaissances, et en bâtissant ici des industries du futur durables sur le plan environnemental, en ciblant particulièrement les secteurs qui ont été le plus durement touchés comme les secteurs forestier et manufacturier par l'achat de nouveaux équipements. Nous pouvons aussi créer des industries pour moderniser les vieilles technologies comme les voitures qui circulent aujourd'hui sur nos routes et pour rénover les édifices existants, en augmentant les transports collectifs, en investissant dans la

recherche et le développement et dans la promotion d'une énergie renouvelable, propre et durable qui créera des emplois et réduira la dépendance aux combustibles fossiles.

Nous devrions imposer une tarification sur les produits importés de sorte à ce que les producteurs outre-mer paient le prix du contenu carbone de leurs marchandises qu'ils nous expédient et de leur empreinte laissée de ce transport. Il existe d'autres avenues comme les marchés du carbone qui, si bien gérés et appliqués, forment aussi une partie de la solution.

Finalement, il ne faut pas oublier la juste transition. Le changement ne veut pas nécessairement dire pertes d'emploi, chômage et une spirale vers le bas, mais plutôt un passage vers d'autres emplois décents et syndiqués, avec des compensations correctes pour les travailleurs et la collectivité au coeur d'une stratégie de développement économique verte correctement planifiée et frondeuse.

Il existe un solution, mais le temps presse. Ne ratons pas cette chance.

Sources : CLC, Global unions, CSI, BIT, FTQ, rabble.ca, commondreams.org, unisfera/planetair







# Il faut protéger et améliorer les pensions

David Black

vice-président régional, région 4 et vice-président COPE 378

La campagne du CTC sur la sécurité de la retraite lancée l'automne dernier se poursuit en conjonction avec celle sur la réforme de l'assurance emploi. La campagne a trois principaux objectifs :

1. Doubler le montant des prestations de RPC

Des millions de travailleurs canadiens qui, à l'heure actuelle, n'ont aucune retraite de leur employeur ni de REER bénéficieraient d'une retraite assurée;

La plupart des travailleurs canadiens n'ont ni l'un ni l'autre, et seront durement privés de 70 % du revenu qui leur est nécessaire pour maintenir leur niveau de vie une fois qu'ils quitteront le marché du travail.

2. Majorer le supplément de revenu garanti et la sécurité de la vieillesse pour sortir les aînés de la pauvreté.

Le niveau actuel des prestations versées par ces programmes permettent aux aînés de ne pas vivre dans une très grande pauvreté. Si les montants étaient légèrement augmentés, chaque aîné pourrait mener une existence un peu plus confortable.

Les coûts d'une telle majoration seraient négligeables, mais les résultats offriraient une sécurité à 4,5 millions de Canadiens qui ont peine à arriver.

3. Instaurer une assurance fédérale sur les pensions, portant d'abord sur les caisses de retraite sous compétence fédérale.



Les caisses de retraite absorberaient les coûts engendrés par cette mesure avec, pour les caisses relativement stables, une prime inférieure à celle exigée aux caisses qui ont fait preuve de moins de stabilité par le passé. Il serait prévu par le programme d'assurance qu'en cas de faillite, la caisse de retraite d'un employeur relèverait du programme et que tout manque à gagner serait comblé par les réserves du programme.

Le président du CTC, Ken Georgetti, a ouvert la réunion en y allant de quelques remarques sur la campagne. Il a brossé un tableau d'ensemble soulignant les appuis reçus du conseil exécutif et du "comité de campagne nationale". Fait à souligner : le programme du CTC a reçu l'appui de la FTQ même s'il s'attarde au Régime de pensions du Canada et non au Régime des Rentes du Québec.

La stratégie est de faire pression sur le gouvernement fédéral pour la tenue d'un sommet des premiers ministres sur la retraite au printemps 2010. La pression s'exercera sur les députés et les chefs des partis politiques fédéraux. Les affiliés et les fédérations du travail feront aussi du lobby auprès de leurs députés fédéraux et provinciaux pour la tenue de ce sommet par le fédéral.

Dans l'entremise, on demandera au CTC, aux affiliés et aux autres instances syndicales de tenir des forums régionaux sur la retraite pour souligner les revendications du mouvement ouvrier et pour faire connaître nos solutions à la population. L'objectif est de « mettre la table » à des réformes pro-travailleur des systèmes canadiens de revenus de retraite.

Visitez le [www.congresdutravail.ca](http://www.congresdutravail.ca) pour en savoir plus sur la campagne du CTC, les forums à venir et davantage.

Suite de la page 7

## ... dans les négos

Sur le plan du recrutement, nous avons progressé avec quelques nouvelles unités de négociation et nous continuons d'accroître notre présence dans des localités où nous avons déjà des assises et où nous faisons bonne figure. La fusion nous renforce dans plusieurs secteurs clés comme les caisses d'économie et les services financiers tout en nous offrant des ressources combinées à mesure que nous syndiquons de nouveaux membres.

Unie, forte et tournée vers l'avenir, la région 4 aura une année pleine de défis en 2010, mais avec de nouveaux défis se profilent aussi de nouvelles chances de réussite.

copesepb



[www.copesepb.ca](http://www.copesepb.ca)

Une publication du Syndicat canadien des employés et employés professionnels et de bureau (SEPB)

Consultez les dernières nouvelles de notre Syndicat national et restez informés.

Visitez notre site Web régulièrement !

[www.copesepb.ca](http://www.copesepb.ca)

### Votre exécutif national SEPB



**SERGE CADIEUX**  
président national



**GWENNE FARRELL**  
secrétaire-trésorière nationale



**MAURICE LAPLANTE**  
vice-président, région 1



**LIZ FONG**  
vice-présidente, région 2



**GARRY HAMBLIN**  
vice-président, région 3



**DAVID BLACK**  
vice-président, région 4



**PATTY CLANCY**  
vice-présidente,  
siège réservé aux femmes

### Votre comité national SEPB

RÉGION 1 - **CHANTAL DUMOULIN**

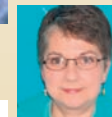


**LOÏC BRETON**

RÉGION 2 - **MARIA KULLMAN**

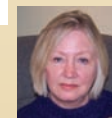


RÉGION 3 -



**LUCILLE FEDKIW**

RÉGION 4 - **SUSAN ORR**



**HEATHER LEE**



**PIERRE GINGRAS**  
conseiller juridique  
à la direction canadienne



**VALERIE LEBLANC**  
assistante de la  
secrétaire-trésorière nationale



**FRANCINE DOYON**  
assistante du  
président national



**SIMON BERLIN**  
éditeur COPE SEPB Dialogue  
et coordonnateur du  
site Web national



